

SécuriLIVRETS

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel

L'assurance SécuriLIVRETS, prévoit, en cas d'événement garanti, le versement d'une indemnité au bénéficiaire désigné.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION	Toute personne physique majeure, juridiquement capable ou majeure représentée légalement, n'agissant pas à des fins professionnelles, titulaire d'un compte bancaire au Crédit Agricole. SécuriLIVRETS peut être souscrit en tant qu'option du Compte à Composer. Vous bénéficiez ainsi d'une dégressivité tarifaire. SécuriLIVRETS peut être également souscrit séparément.
ÂGE À L'ADHESION	Moins de 70 ans. Garantie décès accidentel acquise jusqu'au 31 Décembre de l'année de votre 80 ème anniversaire.
BÉNÉFICIAIRES	Vous désignez le(s) bénéficiaire(s) à qui sera versée l'indemnité. Vous pouvez modifier la clause bénéficiaire du contrat à tout moment sauf si le bénéficiaire en a accepté le bénéfice.
ÉVÈNEMENTS GARANTIS	Le décès accidentel.
LIVRETS ELIGIBLES	Tous les livrets* ouverts dans notre Caisse régionale : Livret A, Livret d'Epargne Populaire (LEP), Livret Développement Durable (LDD), Compte Epargne Logement (CEL), Codebis, Compte Sur Livret (CSL), Livret Jeune Mozaïc. *sauf le livret TIWI
DURÉE DU CONTRAT	La garantie est acquise pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.



Bon à savoir

EN CAS DE SINISTRE	La déclaration du sinistre doit être faite par le(s) bénéficiaire(s) auprès de votre conseiller, dans les 90 jours qui suivent la date du sinistre.
INDEMNISATION	Indemnisation SécuriLIVRETS : <ul style="list-style-type: none"> • Versement à vos bénéficiaires d'une indemnité équivalente au montant du capital d'épargne acquis sur le(s) Livret(s) éligible(s) (solde+ intérêts). • En cas d'accident de la circulation, l'indemnité est doublée. Indemnisation minimum forfaitaire : 3 000€ ; Plafond d'indemnisation maximum : 30 000€
EXEMPLE DE PRISE EN CHARGE	<i>Vous détenez un Livret A, un LDD, un CEL et un CSL dans votre agence Crédit Agricole. Vous décédez suite à un accident. La somme d'épargne détenue sur ces livrets est de 1 570€. Vos bénéficiaires percevront une indemnité de 3 000€ (minimum versé par SécuriLIVRETS) Si le décès est provoqué suite à un accident de la circulation, SécuriLIVRETS double la somme d'épargne. Soit : 1 570€ x 2 = 3 140 €.</i>
EXCLUSIONS	Sont exclus le décès provoqué par une maladie et ses suites ; résultant du suicide... <i>Pour connaître l'ensemble des exclusions, reportez-vous à la notice d'information.</i>

Retrouvez l'ensemble des caractéristiques de ce produit dans la notice d'information.
Document non contractuel - Informations valables au 17/01/2023, susceptibles d'évolutions.



Vous avez le droit de changer d'avis

Vous avez la possibilité de renoncer à la souscription de votre contrat pendant un délai de 30 jours calendaires. Ce délai court à compter du jour de la conclusion de votre contrat. Important :

- Ce droit de renonciation ne s'applique pas si vous avez connaissance d'un sinistre mettant en jeu les garanties du contrat pendant le délai de renonciation.
- Le remboursement de la période non courue s'effectuera au prorata temporis.

Pour renoncer à votre contrat, il vous suffit d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à votre Caisse Régionale, en respectant le délai légal de 30 jours calendaires.

Le contrat SécuriLIVRETS est assuré par CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit. Siège social : 1, avenue de la Libération - 63045 Clermont Ferrand Cedex 9 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont Ferrand - Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162. Découvrez notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance ou en agences. Identifiant CITEO FR 234313_03YEFQ.